



Les Systèmes d'Exploitation : les chefs d'orchestre des ordinateurs et des mobiles

🔴 Dans cet épisode de la Minute numérique, le conseiller numérique de la CCAPV va vous expliquer simplement ce qu'est un système d'exploitation (OS), car vous en avez forcément un si vous utilisez un ordinateur ou un smartphone.

🌐 Si vous êtes novice avec les appareils numériques, les systèmes d'exploitation, parfois désignés par l'acronyme "OS" signifiant en anglais "Operating System," peuvent être totalement méconnus par leurs utilisateurs. Pourtant, savoir quel système d'exploitation l'on a est d'une importance cruciale, que ce soit pour installer les bonnes versions de programmes (ou « applications » qui est aujourd'hui synonyme de « programmes » dans le langage courant), ou pour choisir les périphériques compatibles (tout ce qu'on connecte à l'appareil) avec ce que vous utilisez.

💡 Imaginez votre ordinateur ou votre smartphone comme un grand orchestre composé de nombreux instruments (les composants de votre appareil et tout ce que vous connectez ce dernier) et de musiciens (les autres programmes installés sur l'ordinateur). Le système d'exploitation, qui est lui aussi un programme, joue le rôle de chef d'orchestre. Il organise, gère, et s'assure que tout fonctionne sans conflits.

🌐 Ce qui est le plus visible du système d'exploitation (OS) est l'interface de votre ordinateur ou de votre mobile : les icônes et les fenêtres ainsi que tout ce que vous voyez lorsque aucun autre programme n'est affiché : que l'on appelle « le bureau » sur un ordinateur ou « l'écran d'accueil » sur un mobile. Le système d'exploitation (OS) gère tout cela pour que vous puissiez interagir avec votre ordinateur et installer puis utiliser d'autres programmes.

🔧 Si vous ignorez quel est votre système d'exploitation (OS), vous pouvez accéder à cette information en allant dans les paramètres de l'appareil (représentés par le symbole de l'engrenage ⚙️) et en cherchant l'information dans le menu relatif au « système ». Vous devriez également trouver cette information sur la fiche technique de l'appareil, sur votre facture détaillée ou sur la boîte du produit.

Systèmes d'exploitation sur ordinateur avec leur part de représentation dans le monde :

- Windows, développé par Microsoft : Environ 80% (les différentes versions de Windows sont combinées).
- macOS, développé par Apple : Moins de 20%.
- Les systèmes d'exploitation basés sur Linux : Moins de 2% (le système d'exploitation libre, dont il existe de nombreuses versions, la plus connue étant Ubuntu).

Systèmes d'exploitation sur appareils mobiles (smartphones et tablettes) :

- Android, développé par Google : Plus de 70% (la part de marché d'Android est majoritaire en raison de sa présence sur de nombreux smartphones de différents fabricants).
- iOS, développé par Apple : Moins de 25% (iOS est utilisé exclusivement sur les appareils Apple, principalement les iPhones et les iPads).
- KaiOS, développé par la compagnie hongkongaise du même nom, qui est l'équivalent d'Ubuntu sur appareil mobile : Moins de 10% (KaiOS est peu présent en France et se retrouve principalement sur les téléphones sans écran tactile).

⚠ Les systèmes d'exploitation sont essentiels pour le bon fonctionnement de votre ordinateur ou de votre appareil mobile. Il est donc très important de les maintenir à jour, comme nous l'avons vu dans des épisodes précédents de la Minute numérique. La fin de la disponibilité des mises à jour pour le système d'exploitation de votre appareil est un indicateur incontestable de son obsolescence (c'est-à-dire le moment où il devient compliqué, voire impossible, et très certainement dangereux de naviguer sur internet avec cet appareil). C'est ce qui est arrivé, par exemple, aux versions de Windows 7 et 8 le 10 janvier 2023, avec l'annonce de Microsoft de l'arrêt des mises à jour de sécurité pour ces systèmes d'exploitation.

 Enfin n'oubliez pas que si vous rencontrez des difficultés pour utiliser vos appareils numériques, vos applications ou Internet, sachez que des ateliers numériques gratuits sont mis en place sur le territoire de la CCAPV pour vous faciliter la vie avec les outils numériques.

 Vous retrouverez tous les renseignements sur les lieux et dates de ces ateliers numériques sur la page du Conseiller Numérique de la CCAPV ainsi que tous les tutoriel et « Bon à savoir » déjà publiés :

- <https://ccapv.fr/services-publics/france-services/conseils-numeriques>

 Mais aussi par téléphone au 07 88 85 43 71 (Julien), n'hésitez pas à demander des renseignements au Conseiller numérique France Service de la CCAPV !